

Formation «Éduquer et dresser son chien de troupeau : perfectionnement»

ANNULEE (zone réglementaire DNC)

OBJECTIFS

Savoir utiliser le chien sur un troupeau afin de faciliter le travail au quotidien.
Être capable de maîtriser les différentes étapes du dressage en fonction de son chien et de son propre niveau.

PRÉ-REQUIS

Éleveur, berger, utilisateur, possédant un chien de troupeau âgé de 6 mois à 2 ans.
Le chien doit être à jour de ses vaccins, avec laisse et collier.

CONTENU

- Aborder les notions d'entretien et de besoins d'un chien de travail (hébergement, alimentation, lieu de repos ...).
- Vérifier l'intérêt du chien pour le troupeau.
- Apprendre les règles de dressage, le rappel.
- Comprendre et appliquer le langage corporel comme outil à l'apprentissage.
- Exercices pratiques à faire à la maison.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Loire

DURÉE : 2 jour(s)

DATE LIMITE : 03/11/2025

TARIFS

VIVEA

Gratuit

Adhésion ADDEAR 42 agriculteur 100euros/an et porteur de projet 20euros/an. Frais pédagogiques pour les personnes non éligibles: 150€ / journée. L'absence de droit formation ne doit pas être un frein, nous contacter pour en savoir plus.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Mathilde Venet
agriculturepaysanne@addear42.fr
ADDEAR Loire
148, chemin du Treuil
42330 CHAMBOEUF
Tel. 07 60 74 80 27
N° d'organisme de formation :
82420117742

NOTE : Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/11/2025	42220 Loire	Aubin Galipaud, formateur, éducateur canin
06/11/2025	42220 Loire	Aubin Galipaud, formateur, éducateur canin

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques

S'installer en AP

Alimentation, conduite d'élevage

Pratiques d'élevage

Autonomie

FINANCEURS

VIVEA